



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
1^{er} SEMESTRE 2022
Rapport d'activité
Comptes au 30 juin 2022
Annexe aux comptes semestriels
Rapport du commissaire aux comptes

Quantum Genomics

Société Anonyme

Au capital de 13.841.733,79 euros

Siège social : 33 rue Marbeuf – 75008 Paris

487 996 647 R.C.S. Paris

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2022

Au cours du premier semestre 2022, Quantum Genomics (la « **Société** ») a poursuivi son plan de développement de phase III dans l'hypertension artérielle difficile à traiter et résistante avec la poursuite des études FRESH et REFRESH.

1.1 Progrès économiques et scientifiques

En Mars 2022, Stéphane Cohen a rejoint l'équipe de direction de Quantum Genomics en tant que Directeur des Opérations Globales. Stéphane Cohen a occupé des fonctions de direction opérationnelle et de direction générale, avec une dizaine de mises sur le marché réussies de nouveaux traitements, dans des laboratoires pharmaceutiques majeurs, en particulier chez Bayer et Pfizer pendant 18 ans. Il sera en charge de la relation avec les laboratoires partenaires internationaux actuels et à venir, de la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle dans les règles de la bonne gouvernance, et de la préparation de la mise sur le marché du firibastat.

Le même mois, la Société a annoncé la délivrance de nouveaux brevets protégeant son produit QGC606. Ces nouveaux brevets protègent aux Etats-Unis et en Australie jusqu'en 2040, une nouvelle série chimique d'inhibiteurs de l'aminopeptidase A cérébrale et plus particulièrement le candidat-médicament QGC606. La Société a également publié un article scientifique dans le journal « Canadian Journal of Cardiology » rapportant l'efficacité du QGC606 dans un modèle expérimental d'insuffisance cardiaque.

En avril 2022, la Société a réalisé une opération de levée de fonds pour un montant brut de 17,5 M€ lui permettant de se doter de nouveaux moyens financiers pour poursuivre le développement du firibastat et explorer de nouveaux domaines thérapeutiques à partir de la plateforme technologique brevetée construite autour des BAPAI. Otium Capital, avec un nouvel investissement de 10 M€, devient le 1^{er} actionnaire de la Société avec près de 14%.

En mai 2022, Sarah Merlen a rejoint l'équipe de Quantum Genomics en tant que Responsable des Affaires Règlementaires, pour préparer le dossier d'enregistrement du firibastat dans le traitement de l'hypertension difficile à traiter et résistante et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle de soumission des demandes de mises sur le marché prioritairement aux Etats-Unis et en Europe puis dans les différents territoires ciblés par les laboratoires pharmaceutiques partenaires de l'entreprise.

Le même mois, la Société a annoncé avoir recruté l'ensemble des patients prévus dans son étude pivot de phase III, FRESH, visant à évaluer l'efficacité du firibastat dans le traitement de l'hypertension artérielle difficile à traiter résistante. L'annonce des premiers résultats est attendue fin octobre 2022, compatible avec une présentation au congrès de l'American Heart Association (AHA) à Chicago du 5 au 7 novembre 2022.

1.2 Opérations juridiques

Depuis le 1er janvier 2022, les opérations juridiques suivantes sont intervenues :

- le Conseil d'Administration réuni le 6 janvier 2022 a notamment :
 - constaté la démission de Madame Lyse SANTORO de son mandat d'Administrateur indépendant de la Société ;
 - procédé à la cooptation d'un nouvel Administrateur indépendant, François PELEN, en remplacement de l'Administrateur indépendant démissionnaire ;
- le Conseil d'Administration en date du 24 janvier 2022 a notamment, après la tenue d'un Comité des Rémunérations et des Nominations tenu le même jour :
 - pris des décisions concernant la politique de rémunération des salariés au sein de la Société, suivant les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations qui s'est tenu le même jour ;
 - décidé d'augmenter la rémunération du Directeur Général, suivant les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations qui s'est tenu le même jour ;
- le Conseil d'Administration réuni le 25 avril 2022 a notamment :
 - constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital de 1.999,10 €, en conséquence de l'attribution d'actions gratuites au profit de salariés et de dirigeants de la Société (AGA₀₃₋₂₀₂₁) ;
 - décidé la modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société ;
 - décidé une augmentation de capital en numéraire, dans le cadre d'une délégation de compétence décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la Société du 24 juin 2021, aux termes de sa 16^{ème} résolution, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, et fixé les conditions et modalités de l'émission ;
 - autorisé la conclusion et la signature d'un contrat de direction et de placement ;
 - approuvé les conditions et modalités d'une nouvelle opération de partenariat stratégique, commercial et capitalistique de la Société ;
 - autorisé la conclusion et la signature du contrat en langue anglaise intitulé « Subscription Agreement » de mise en œuvre de ladite opération ;
 - décidé une augmentation de capital en numéraire, dans le cadre d'une délégation de compétence décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et

Extraordinaire de la Société du 24 juin 2021, aux termes de sa 15ème résolution, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes ; conditions et modalités de l'émission ;

- consenti des pouvoirs au Directeur Général dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions adoptées ;
- le Directeur Général, aux termes de décisions en date du 26 avril 2022, a décidé de mettre en œuvre les opérations décidées par le Conseil du 25 avril 2022 ;
- le Directeur Général, aux termes de décisions en date du 27 avril 2022, a décidé de fixer les conditions et modalités des opérations décidées par le Conseil du 25 avril 2022 ;
- le Directeur Général, aux termes de décisions en date du 29 avril 2022, a notamment décidé de :
 - constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 avril 2022, objet de la 3ème résolution adoptée, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 24 juin 2021 ;
 - constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration en date du 25 avril 2022, objet de la 7ème résolution adoptée, sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 24 juin 2021 ;
 - modifier corrélativement l'article 6 des statuts de la Société.
- le Conseil d'Administration en date du 27 avril 2022 a notamment :
 - examiné et arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
 - proposé l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
 - décidé de soumettre, à cette Assemblée Générale, de nouvelles délégations de compétence au Conseil d'Administration ;
 - proposé de nommer un nouvel Administrateur ;
 - pris les décisions nécessaires, en conséquence des décisions prises ci-dessus, pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de cet exercice ;
- l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires réunie le 23 juin 2022 a notamment :
 - examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

- donné quitus aux Administrateurs,
- affecté le résultat de l'exercice,
- imputé le report à nouveau débiteur sur le poste « prime d'émission, de fusion, d'apport »,
- approuvé les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- ratifié la cooptation de François PELEN en tant qu'Administrateur,
- nommé François DURVYE, CEO d'Otium Capital, en tant qu'Administrateur,
- autorisé le Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce,
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour procéder à l'augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public de titres financiers,
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance,
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs,
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération stratégique),
- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières

donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération d'investissement),

- donné délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservés aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions,
 - donné délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux,
 - autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation des actions rachetées ; et
- le Conseil d'Administration en date du 23 juin 2022 a notamment, après la tenue d'un Comité des Rémunérations et des Nominations tenu le même jour :
- décidé l'émission de bons de souscription d'actions dans le cadre de la délégation de compétence décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 24 juin 2021 ;
 - décidé l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et/ou dirigeants, sur usage de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 23 juin 2022 (dites « AGA₀₆₋₂₀₂₂ ») ;
 - pris des décisions concernant la politique de rémunération des salariés au sein de la Société, suivant les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations qui s'est tenu le même jour ;
 - décidé d'augmenter la rémunération du Directeur Général, suivant les recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations qui s'est tenu le même jour ;

- procédé à la répartition de la rémunération des Administrateurs ;
- renouvelé des membres du Comité Scientifique ;
- nommé de nouveaux membres du Comité Scientifique.

En conséquence des opérations listées ci-dessus, le capital social de la Société a été fixé à la somme de 13.841.733,79 euros, divisé en 34.619.981 actions.

1.3 Litige

La société Scalene Partners sollicite le règlement de la somme de 1,0 million d'euros hors taxes au titre de commissions liées à la dernière levée de fonds organisée par Quantum Genomics en décembre 2020.

Quantum Genomics conteste l'exigibilité de cette somme, et a assigné Scalene Partners en janvier 2021, aux fins d'annulation du mandat et de ses avenants, et de restitution des sommes versées à Scalene Partners dans le cadre du contrat, soit un total de 0,4 million d'euros hors taxes.

A la suite d'une réunion de conciliation sous l'égide du Tribunal de Commerce qui s'est tenue le 14 juin 2022, les Parties se sont finalement entendues pour mettre fin amiablement au litige décrit ci-avant.

Au vu des arguments et pièces échangés entre les parties, Quantum Genomics a accepté de verser la somme de 410.000,00€ hors taxes à Scalene Partners en juillet 2022, à titre transactionnel et définitif, valant solde de tout compte entre les parties.

Une provision pour charge exceptionnelle a été constatée pour ce même montant au 30 juin 2022

2. RESULTATS ECONOMIQUES ET SITUATION FINANCIERE DU PREMIER SEMESTRE 2022 – COMPTES SOCIAUX EN NORMES FRANCAISES

Une copie des comptes semestriels en normes Françaises et en normes IFRS au 30 juin 2022, et du rapport du commissaire aux comptes figure en Annexe du présent rapport.

2.1 Résultat d'exploitation

L'ensemble des produits d'exploitation s'élèvent à 2.912.608 euros contre 2.711.674 euros au premier semestre 2021. Au cours du premier semestre 2022, la Société a reçu des paiements dus au titre de ses partenariats signés. Elle a ainsi facturé 1.909.953 euros de redevances, correspondant à certains milestones convenus avec ses partenaires OrientEuropharma et DongWha.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 12.538.122 euros contre 9.934.531 euros au premier semestre 2021, le résultat d'exploitation du premier semestre 2021 est déficitaire à hauteur de (9.625.513) euros. L'avancement des études cliniques conduit logiquement à la hausse des charges d'exploitation.

Le montant des salaires et traitements est de 889.407 euros et les charges sociales

correspondantes s'élèvent à 360.492 euros, pour un effectif salarié au 30 juin 2022 de 9 personnes. Au 30 juin 2021, le montant des salaires et traitements s'élevait à 784.281 euros, pour 325.412 euros de charges sociales correspondantes, pour un effectif de 7 personnes.

2.2 Résultat financier et courant

Les charges financières sont de 9.879 euros contre 8.241 euros au premier semestre 2021. Elles correspondent essentiellement aux intérêts des prêts souscrits par la Société (voir § **Evolution de l'endettement et de la trésorerie**).

Les produits financiers sont de 225 euros contre 13.132 euros au premier semestre 2021.

Le résultat courant avant impôt est de (9.635.167) euros.

2.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au premier semestre 2022 s'établit à (426.660) euros. Il correspond essentiellement à la provision pour risque exceptionnel relative au Litige Scalene Partners.

2.4 Résultat de l'exercice

La situation comptable intermédiaire au 30 juin 2022 se traduit par une perte nette de (8.849.513) euros, après prise en compte du crédit d'impôt recherche de 1.212.314 euros.

2.5 Evolution des capitaux propres et des fonds propres

Les capitaux propres sont de 19.684.264 euros au 30 juin 2022, en augmentation de 8.258.992 euros par rapport à fin 2021.

En tenant compte des avances conditionnées de Bpifrance s'élevant à 80 000 euros, les fonds propres s'établissent à 19.764.264 €.

2.6 Evolution de l'endettement et de la trésorerie

La Société présente 3.035.308 € de dettes financières au 30 juin 2022 correspondant essentiellement au PGE (Prêt Garanti par l'Etat) souscrit auprès la BNP pour 1.500.000 € et au prêt innovation R&D souscrit auprès de la BPI pour 1.500.000 €.

La trésorerie s'établit à 19.446.550 €, contre 8.542.045 € au 31 décembre 2021.

2.7 Variation du Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement a augmenté de 2.819.858 € au cours du 1^{er} semestre 2022.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2022

3.1 Progrès scientifiques et économiques

Mise à part l'annonce des premiers résultats FRESH attendue pour début novembre 2022, nous n'avons aucune information scientifique ou économique à signaler depuis le 30 juin 2022.

3.2 Opérations juridiques

Depuis le 30 juin 2022, les opérations suivantes sont intervenues :

- le Conseil d'Administration réuni le 4 octobre 2022 a notamment :
 - examiné et arrêté les comptes semestriels (notamment, conformes aux normes IFRS) du premier semestre 2022 de la Société, dont une copie figure en Annexe du présent rapport ;
 - mis au point et approuvé le présent rapport financier du premier semestre 2022.

En conséquence des opérations visées aux paragraphes 1.2 et 3.2 du présent rapport, le capital social de la Société est fixé à la somme de 13.841.733,79 euros, divisé en 34.619.981 actions, à la date du présent rapport.

4. PERSPECTIVES

Compte tenu de son activité, la Société doit être en mesure de financer les travaux de recherche jusqu'à la commercialisation des molécules ou la cession des droits sur ses travaux.

La situation de trésorerie de la société au 30 juin 2022 de 19 M€ lui permet d'assurer sa continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois.

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXE



Situation intermédiaire

Quantum Genomics

30/06/2022



Quantum Genomics

Actif		Au 30/06/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	762 200	381 155	381 044	506 669
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	30 000		30 000	30 000
		Avances et acomptes				
		TOTAL	792 200	381 155	411 044	536 669
		Immobilisations corporelles	Terrains			
			Constructions			
	Inst. techniques, mat. out. industriels		22 911	22 911		
	Autres immobilisations corporelles		81 052	52 970	28 081	30 165
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	103 963	75 882	28 081	30 165	
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	368 458		368 458	617 383
		Prêts				
	Autres immobilisations financières	32 307		32 307	32 307	
	TOTAL	400 765		400 765	649 691	
Total de l'actif immobilisé		1 296 930	457 038	839 891	1 216 526	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes	1 134 521		1 134 521	331 375
	Créances	Clients et comptes rattachés	568 422		568 422	59 826
		Autres créances	2 775 960		2 775 960	3 513 493
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	3 344 382		3 344 382	3 573 320	
Divers	Valeurs mobilières de placement				5 010 009	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	19 446 550		19 446 550	8 542 045	
	TOTAL	19 446 550		19 446 550	13 552 055	
Charges constatées d'avance		5 043 788		5 043 788	3 912 471	
Total de l'actif circulant		28 969 242		28 969 242	21 369 222	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écart de conversion actif		650		650	55	
TOTAL DE L'ACTIF		30 266 822	457 038	29 809 784	22 585 803	

Quantum Genomics

Passif		Au 30/06/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 13 841 733)	13 841 733	10 970 354
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	14 578 095	16 912 690
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserve statutaires		
	Réserve réglementées	113 948	97 955
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-8 849 513	-16 555 727	
Situation nette avant répartition	19 684 264	11 425 272	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	19 684 264	11 425 272	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	80 000	160 000
Total	80 000	160 000	
Provisions	Provisions pour risques	490 650	271 129
	Provisions pour charges	108 080	201 630
Total	598 730	472 759	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 035 308	3 002 552
	Emprunts et dettes financières divers		
	Total	3 035 308	3 002 552
	Avances et acomptes reçus sur commandes		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 893 903	6 802 578
	Dettes fiscales et sociales	516 199	674 587
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	124	47 719	
Instrument de trésorerie			
Total	6 410 228	7 524 885	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	9 445 536	10 527 437	
Écarts de conversion passif	1 254	334	
TOTAL DU PASSIF	29 809 784	22 585 803	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Observations : Evaluation des stocks Calcul des amortissements Calcul des provisions			

Quantum Genomics

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 30/06/2022 6 mois	Du 01/01/2021 Au 30/06/2021 6 mois	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens		604 980	604 980	101 637	
	- Services					
	Chiffre d'affaires net		604 980	604 980	101 637	
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation				310 013	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				397 674	36 832	
Autres produits				1 909 953	2 263 191	
	Total			2 912 608	2 711 674	
Charges d'exploitation	Marchandises Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			-113 840	
		Variation de stocks			1 746 810	
	Autres achats et charges externes			10 603 040	6 716 346	
	Impôts, taxes et versements assimilés			198 091	264 275	
	Salaires et traitements			889 407	784 281	
	Charges sociales			360 492	325 412	
	Dotations d'exploitation	- sur immobilisations	amortissements	130 938	100 336	
		- sur actif circulant	provisions			
Autres charges	- pour risques et charges		17 370			
	Total		338 780	110 908		
	Résultat d'exploitation	A		-9 625 513	-7 222 857	
Opé. com-mun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C				
Produits financiers	Produits financiers de participations					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés			170	2 468	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			55	10 663	
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total		225	13 132		
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			650	291	
	Intérêts et charges assimilées			9 229	7 950	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			9 879	8 241	
	Résultat financier	D		-9 653	4 891	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)				E	-9 635 167	-7 217 965
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			336 050	14 372	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				23 611	
	Reprises sur provisions et transferts de charge					
	Total			336 050	37 984	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			23 784	73 217	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			248 925	95 337	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			490 000		
	Total			762 710	168 555	
	Résultat exceptionnel	F		-426 660	-130 571	
Participation des salariés aux résultats		G				
Impôt sur les bénéfices		H		-1 212 314	-1 168 352	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)					-8 849 513	-6 180 184

Le tableau de flux de trésorerie

QUANTUM GENOMICS		
en €	30/06/2022	31/12/2021
Résultat net	-8 849 513	-16 555 728
Amortissements et provisions	256 910	285 705
Plus values de cession	0	0
Résultat générant un flux de trésorerie	-8 592 604	-16 270 023
<i>Variation des créances clients</i>	-508 596	763 026
<i>Variation des stocks</i>	0	1 746 810
<i>Variation des dettes fournisseurs (hors frs immo)</i>	-908 675	766 750
<i>Variation des autres comptes</i>	-1 402 587	-3 866 474
<i>Autres créances</i>	-1 197 524	-3 982 111
<i>Autres dettes</i>	-205 062	115 637
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-11 412 462	-16 859 911
<i>Acquisitions immobilisations incorp & corp</i>	-3 230	-45 447
<i>Variations des immobilisations financières brutes</i>	248 926	17 772
<i>Variation des fournisseurs d'immobilisations</i>	0	0
<i>Produits de cession</i>	0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'invest.	245 696	-27 675
<i>Dividendes versés aux actionnaires</i>		
<i>Variation des comptes courants</i>	0	0
<i>Variation du capital en numéraire</i>	17 108 505	845 665
<i>Variation des Subventions</i>	0	0
<i>Variation des emprunts</i>	-48 377	2 439 987
Flux net de trésorerie lié aux op. de financement	17 060 128	3 285 652
Variation de trésorerie	5 893 362	-13 601 934
Trésorerie à l'ouverture	13 549 503	27 151 437
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-11 412 462	-16 859 911
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'invest.	245 696	-27 675
Flux net de trésorerie lié aux op. de financement	17 060 128	3 285 652
Trésorerie nette à la clôture	19 442 866	13 549 503



SA Quantum Genomics

Annexe aux comptes semestriels établis au 30 juin 2022

Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Faits majeurs	3
1.1	Evènements principaux de la période	3
1.2	Informations complémentaires	4
1.3	Evènements postérieurs à la clôture	5
1.4	Principes, règles et méthodes comptables	5
1.5	Continuité d'exploitation	5
2	Informations relatives au bilan	6
2.1	Actif	6
2.1.1	Tableau des immobilisations	6
2.1.2	Tableau des amortissements et provisions	6
2.1.3	Immobilisations corporelles	7
2.1.4	Immobilisations incorporelles	7
2.1.5	Immobilisations financières	8
2.1.6	Créances	9
2.1.7	Comptes de régularisation	10
2.2	Passif	11
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	11
2.2.2	Avances conditionnées	13
2.2.3	Provisions pour risques et charges	14
2.2.4	Dettes	15
2.2.5	Comptes de régularisation	16
3	Informations relatives au compte de résultat	17
3.1	Subventions d'exploitation	17
3.2	Produits d'exploitation	17
3.3	Crédit impôt recherche	18
3.4	Allègement de la dette future d'impôt	18
3.5	Contrats de crédit-bail	18
3.6	Jetons de présence	18
4	Autres informations	19
4.1	Engagements reçus	19
4.2	Engagements donnés	19
4.3	Transactions avec les parties liées	19
4.4	Effectif au 30 juin 2022	19
4.5	Indemnités de fin de carrière	19

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de la période

Opérations financières :

En avril 2022, la Société a procédé à une augmentation de capital lui permettant de lever 15,6 millions d'euros. Parallèlement à cette opération, le laboratoire pharmaceutique Gulf Pharmaceutical Industries Julphar a souscrit à une augmentation de capital réservée pour un montant de 2,0 millions de dollars, soit 1,87 millions d'euros.

A l'issu de ces opérations, 7.176.693 actions nouvelles ont été émises, portant le nombre total d'actions à 34.619.981.

Partenariats

DongWha Pharm

En décembre 2020, la Société et DongWha Pharm ont annoncé un accord exclusif de licence couvrant la Corée du Sud.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 18,5 millions de dollars auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

- Un paiement initial de 1,7 millions d'euros a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.
- Un milestone de 1,0 million de dollars, soit 0,9 million d'euros, relatif au premier patient coréen recruté au sein de l'étude REFRESH, a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2022.

Ces montants ont été comptabilisés au poste redevances de licence.

Orient EuroPharma (OEP)

En septembre 2020, la Société et OEP ont conclu un accord exclusif de licence couvrant l'Asie du Sud-Est, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 19 millions de dollars auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

- Un paiement initial de 826 milliers d'euros a été facturé au cours du 2nd semestre 2020 et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.
- Un milestone de 1,0 million de dollars, soit 0,9 million d'euros, relatif au recrutement du premier patient taïwanais au sein de l'étude REFRESH, a été facturé au cours du 1^{er} semestre 2022. Le produit sera encaissé au cours du 2nd semestre 2022.

Ces montants ont été comptabilisés au poste redevances de licence.

Julphar

En décembre 2021, la Société et Julphar ont conclu un accord exclusif de licence et de production couvrant le Moyen-Orient, l'Afrique, les CEI et la Turquie.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra des paiements s'élevant à 20 millions de dollars, auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

Julphar s'était également engagé à investir 2,0 millions de dollars par placement privé dans la Société. Cette opération a été réalisée en avril 2022 (voir § **Opérations financières**).

1.2 Informations complémentaires

Contrôle fiscal

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2017 à 2019 était en cours depuis décembre 2020. Malgré les récusations de la Société, l'administration fiscale a notifié un avis de recouvrement de 271 milliers d'euros en juillet 2021. Conformément aux obligations juridiques, cette somme a immédiatement été réglée par la Société et le risque pris en compte. En avril 2022, la Société a reçu l'acceptation de sa réclamation relative au contrôle fiscal de décembre 2020.

Fournisseur Scalène Partners

La société Scalene Partners sollicite le règlement de la somme de 1,0 million d'euros hors taxes au titre de commissions liées à la dernière levée de fonds organisée par Quantum Genomics en décembre 2020.

Quantum Genomics conteste l'exigibilité de cette somme, et a assigné Scalene Partners en janvier 2021, aux fins d'annulation du mandat et de ses avenants, et de restitution des sommes versées à Scalene Partners dans le cadre du contrat, soit un total de 0,4 million d'euros hors taxes.

A la suite d'une réunion de conciliation sous l'égide du Tribunal de Commerce qui s'est tenue le 14 juin 2022, les Parties se sont finalement entendues pour mettre fin amiablement au litige décrit ci-avant.

Au vu des arguments et pièces échangés entre les parties, Quantum Genomics a accepté de verser la somme de 410.000,00€ hors taxes à Scalene Partners en juillet 2022, à titre transactionnel et définitif, valant solde de tout compte entre les parties.

Une provision pour charge exceptionnelle a été constatée pour ce même montant au 30 juin 2022.



1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Contrôle fiscal

En juillet 2022, la Société a été remboursée de l'intégralité de la somme de 271 milliers d'euros versée au titre de sa réclamation relative au contrôle fiscal de décembre 2020.

1.4 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC du 05/06/2014 modifié par règlement ANC 2016-07 du 26/12/2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La période de référence des comptes est de 6 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

1.5 Continuité d'exploitation

Compte tenu de son activité, la société doit être en mesure de financer les travaux de recherche jusqu'à la commercialisation des molécules ou la cession des droits sur ses travaux.

La situation de trésorerie de la société au 30 juin 2022 de 19 M€ lui permet d'assurer sa continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois.

2 Informations relatives au bilan Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS (€)	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions	Virement de poste à poste	Sorties	Valeur brute au 30/06/2022
Frais d'établissements et de développements					
Autres immobilisations incorporelles	792 101				792 101
Immobilisations incorporelles	792 201				792 201
Terrains					
Constructions					
Installations générales, agencements, aménagements divers	22 912				22 912
Autres immobilisations corporelles	77 822	3 230			81 052
Immobilisations corporelles en cours					
Av. acomptes versés sur immo. Cor.					
Immobilisations corporelles	100 734	3 230			103 964
Titres de participations					
Autres participations					
Titres immobilisés	617 384	4 860 377		5 109 303	368 458
Prêts et autres immobilisations financières	32 308				32 308
Immobilisations financières	649 692	4 860 377		5 109 303	400 766
Actif immobilisé	1 542 527	4 863 607		5 109 303	1 296 831

2.1.2 Tableau des amortissements et provisions

AMORTISSEMENTS (€)	Cumul au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Cumul au 30/06/2022
Frais d'établissements et de développements				
Autres immobilisations incorporelles	255 531	125 624	0	381 155
Immobilisations incorporelles	255 531	125 624	0	381 155
Constructions				
Installations générales, agencements, aménagements divers	22 911			22 911
Autres immobilisations corporelles	47 657	5 314	0	52 971
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles	70 568	5 314	0	75 882
Titres de participations				
Autres participations				
Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
Total	326 099	130 938	0	457 037



2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

2.1.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur réelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.1.4.1 Logiciels

La société possède plusieurs logiciels pour une valeur d'achat de 2 201 €, et totalement amortis.

2.1.4.2 Licences

La société dispose de deux licences :

- Une licence exclusive de brevet et de savoir-faire consentie conjointement par plusieurs établissements publics français, dont l'INSERM, au niveau mondial.

L'évolution des normes comptables a amené la société à comptabiliser au 31 décembre 2019 ce contrat en immobilisation en cours, en contrepartie d'un produit exceptionnel.

Le coût de ce contrat commencera à être amorti à partir de la signature des licences et donc par mesure de simplification au 1^{er} janvier 2021 et ce sur une durée de 3 ans.

- Un règlement de copropriété et une convention d'exploitation signés en juin 2021 et dont le premier versement de 30 000 € a eu lieu sur l'exercice. Ce montant a été comptabilisé en immobilisation en cours.



2.1.4.3 *Frais de recherche et de développement*

Ces frais peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les conditions suivantes doivent ainsi être simultanément remplies :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- capacité pour l'immobilisation incorporelle de générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- et capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au regard des conditions précitées, les frais de recherche et développement engagés par Quantum Genomics ne sont pas portés à l'actif compte tenu des incertitudes sur la faisabilité technique et sur les perspectives d'avantages économiques futurs.

Le montant porté en charge au titre des dépenses de sous-traitance d'essais cliniques sur la période s'élève globalement à 8 736 milliers d'euros.

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 *Titres de filiales et participations*

La société n'a ni filiale ni participation.

2.1.5.2 *Autres titres immobilisés*

Un contrat de liquidité a été mis en place auprès d'Aurel BGC le 10 avril 2014 puis transféré à Invest Securities le 13 avril 2015. Le 31 décembre 2018, la société a conclu un nouveau contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI avec Gilbert Dupont qui a pris effet le 1^{er} février 2019. 59 005 titres ont donc été transférés de Invest Securities à Gilbert Dupont.

Nombre de titres au 30/06/2022 :	127 110actions
Prix d'acquisition :	232 611 €
Valorisation des titres au 30/06/2022 :	244 814 €
Montant des liquidités au 30/06/2022 :	135 848 €

Le cours au 30 juin 2022 étant supérieur au cours d'achat, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	32 307	-	32 307	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	568 423	568 423	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 335	6 335	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	1 479 395	1 479 395	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	811 933	811 933	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	8 658	8 658	-
	Groupes et associés	-	-	-	
	Débiteur divers	469 638	469 638	-	
	Charges constatées d'avance	5 043 788	5 043 788	-	
	TOTAL	8 420 478	8 388 171	32 307	

La ligne « Impôts sur les sociétés » correspond à la créance de crédit impôt recherche (CIR) restante à recevoir pour l'exercice 2021 et le CIR 2022.



2.1.7 Comptes de régularisation

2.1.7.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à une période ultérieure.

Le détail au 30 juin 2022 se trouve ci-dessous :

Etudes et produits facturés non réalisés	2 000 121 €
Principes actifs	2 784 299 €
Cotisations	30 605 €
GSC	14 615 €
Voyages et séminaires	105 879 €
Publications et insertions	4 658 €
Honoraires	41 063 €
Divers	4 509 €
Assurances	58 039 €
Total	<u>5 043 788 €</u>

2.1.7.2 Ecart de conversion actif

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes de change latentes font l'objet en totalité d'une provision pour risques.

Libellés	Montant en devises	Valorisation à la date de l'opération	Valorisation à la clôture	Ecart de conversion Actif	Ecart de conversion Passif	Provision pour Perte de Change
Dettes Fournisseurs	13 489 USD	12 336 €	12 986 €	650 €	0 €	650 €
Créances clients	100 000 USD	95 020 €	96 274 €	0 €	1 254 €	0 €
				650 €	1 254 €	650 €



2.1.7.3 Produits à recevoir

Le détail au 30 juin 2022 se trouve ci-dessous :

Libellés	Montant
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	253 454
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	195 579
Organismes sociaux	4 091
Etat	8 658
TOTAL	461 782

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés (€)	31/12/2021	+	-	30/06/2022
Capital	10 970 355	2 871 379		13 841 734
Primes liées au capital, réserves et Bsa	17 010 646	14 663 741	16 982 343	14 692 044
Report à nouveau				
Résultat exercice 31/12/2021	- 16 555 728	16 555 728		
Résultat exercice 30/06/2022			8 849 513	- 8 849 513
Total	11 425 273	34 090 848	25 831 856	19 684 265

Le capital est composé de 34 619 981 actions au 30 juin 2022.

	Nombre d'actions	Augmentation de capital	Prime d'émission	BSA
Position début de l'exercice	27 438 288	10 970 355	16 513 823	398 866
Conseil d'administration du 25/04/2022 - AGA 03-2021 - Annulation AGA Nafi Dalila - Départ de la salariée			1 999	
Conseil d'administration du 25/04/2022 - Augmentation de capital - AGA 03 2021	5 000	1 999		
PV du directeur général du 29/04/2022 - Augmentation de capital	6 408 779	2 562 353	13 075 068	
PV du directeur général du 29/04/2022 - Augmentation de capital	767 914	307 027	1 566 683	
Conseil d'administration du 23/06/2022 - AGA 06-2022 - Prélèvement sur prime d'émission.			- 19 991	
PV d'AGO du 23/06/2022 - Imputation du report à nouveau sur la prime d'émission			- 16 555 727	
Imputation des frais d'émission			- 402 626	
variation de la période	7 181 693	2 871 379	- 2 334 594	-
Position fin de période avant regroupement	34 619 981	13 841 734	14 179 229	398 866

Bons de souscription d'actions

Bons de souscriptions d'actions	Nombre de BSA souscrits	Nombre de BSA exercés depuis la souscription	Nombre de BSA restant à exercer	Nombre d'actions nouvelles rattachées aux BSA restant à exercer	Durée de validité
Attribution BSA06-12	1 120 000	444 988	675 012	37 501	10 ans
Attribution BSA11-13	97 551		97 551	97 551	10 ans
Attribution BSA11-13-2	298 542		298 542	298 542	10 ans
Attribution BSA2019	39 877		39 877	39 877	3 ans
Attribution BSA2021	16 666		16 666	16 666	5 ans
	1 572 636	444 988	1 127 648	490 137	

L'ensemble des BSAs souscrits au 30 juin 2022 donne droit à la possibilité d'achat de 490 137 actions nouvelles.

- les BSA₀₆₋₁₂ permettent d'acheter 0,055 action nouvelle au prix de 3,24 euros par action,
- les BSA₁₁₋₂₀₁₃ permettent d'acheter 1 action nouvelle au prix de 6,12 euros par action,
- les BSA₁₁₋₂₀₁₃₋₂ permettent d'acheter 1 action nouvelle au prix de 6,30 euros par action.
- Les BSA₂₀₁₉ permettent d'acheter 1 action nouvelle au prix de 5,06 euros par action.
- Les BSA₂₀₂₁ permettent d'acheter 1 action nouvelle au prix de 5,46 euros par action.

Attributions d'actions gratuites en période d'acquisition

Attribution d'actions gratuites	Nombre AGA au 31/12/2021	% capital	Réserve indisponible (€)	Durée de la période d'acquisition	Date limite
Attribution AGA 10/2021	235 000	0,68%	93 958	12 mois	04/10/2022
Attribution AGA 06/2022	50 000	0,14%	19 991	12 mois	23/06/2023
	285 000	0,82%	113 949		

Les actions attribuées seront émises par la société à l'expiration d'une période d'acquisition.

Le détail des attributions et réalisations définitives des actions gratuites sont résumées dans le tableau ci-dessous.

	Actions	Date Accord / Date réalisation	Échéance
AGA 03 2016	244 850,00	02/03/2016	02/03/2017
AGA 2016 - 07 - 1	251 713,00	08/07/2016	08/03/2018
AGA 2016 - 07 - 2	251 713,00	08/07/2016	08/03/2019
AGA 05-2017-1	10 000,00	04/05/2017	04/05/2018
AGA 05-2017-2	10 000,00	04/05/2017	04/05/2019
AGA 08 2017 1	3 776,00	22/08/2017	22/08/2018
AGA 08 2017 2	3 776,00	22/08/2017	22/08/2019
AGA 04 2018	15 000,00	12/04/2018	12/04/2019
AGA 07 2019 1	183 828,00	19/07/2019	19/07/2020
AGA 07 2019 2	220 675,00	19/07/2019	19/07/2021
AGA 12 2019	39 633,00	10/12/2019	10/12/2020
AGA 08 2020	45 000,00	28/08/2020	28/08/2021
AGA 09 2020	190 000,00	30/09/2020	30/09/2021
AGA 12 2020	90 000,00	04/12/2020	04/12/2021
AGA 03 2021	10 000,00	24/03/2021	24/03/2022
AGA 10 2021	235 000,00	04/10/2021	04/10/2022
AGA 06 2022	50 000,00	23/06/2022	23/06/2023

2.2.2 Avances conditionnées

Les comptes font apparaître une avance conditionnée accordée par BPI France en 28/09/2016 et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Objet : « Aide à l'innovation pour le développement clinique du produits QGC001 contre l'insuffisance cardiaque et l'étude de phase IIa »
- Montant total de l'aide : 800 000 €
- Modalités de versement de l'aide :
 - o Après signature du contrat : 480 000 € (septembre 2016)
 - o A l'achèvement des travaux : 320 000 €



- Echancier de remboursement :

En cas de succès, l'avance sera remboursée à hauteur de 800 000 €, par échéances trimestrielles selon l'échéancier suivant :

Année	Remboursement
2019	120 000 €
2020	160 000 €
2021	160 000 €
2022	160 000 €
2023	160 000 €
2024	40 000 €
Total	800 000 €

Quelle que soit l'issue de l'étude, le remboursement forfaitaire sera au minimum de 400 000 € selon le même échéancier qui s'arrêtera au 30 juin 2021.

La société Quantum a reçu le reliquat de l'aide en 2020 pour la somme de 230 013 €. En raison du Covid-19, les échéances ont été reportées de 6 mois, 80 milliers d'euros ont été remboursés sur l'exercice contre 160 milliers d'euros de prévu. Au 31/12/2020 il restait la somme de 630 k €.

Au cours de l'année 2021, un constat d'échec a été approuvé par la BPI à hauteur de 310 013 € et la somme de 160 000 € a été remboursée. Au 31/12/2021 il restait la somme de 160 milliers d'euros.

Le solde restant à payer au 30/06/2022 est de 80 000 € selon l'échéancier suivant :

- 30/09/2022 : 40 000 €
- 31/12/2022 : 40 000 €

2.2.3 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	55	650	55	650
Autres provisions pour charges	472 704	507 370	381 994	598 080
TOTAL	472 759	508 020	382 049	598 730

Les autres provisions pour charges correspondent à la contribution patronale spécifique sur les attributions gratuites d'action et le litige avec Scalène Partner (voir § **Informations complémentaires**).



2.2.4 Dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	3 685	3 685	-	-
- A + d'1 à l'origine	3 031 623	-	1 125 000	1 906 623
Fournisseur et comptes rattachés	5 893 904	5 893 904	-	-
Personnel et comptes rattachés	253 090	253 090	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	224 952	224 952	-	-
TVA	1 462	1 462	-	-
Autres impôts et taxes	36 696	36 696	-	-
Autres dettes	124	124	-	-
TOTAL	9 445 537	6 413 914	1 125 000	1 906 623

2.2.4.2 Dettes financières

Les dettes financières sont composées :

- D'un PGE pour 1 500 000 € auquel a souscrit la Société en mars 2021 auprès de BNP Paribas. Le remboursement par échéances mensuelles débutera en mars 2023 et prendra fin en février 2027.
- Et d'un prêt Innovation R&D pour 1 500 000 € souscrit par la Société auprès de BPI France en mars 2021. Le remboursement par échéances trimestrielles débutera en décembre 2023 et prendra fin en septembre 2028.

2.2.4.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	59 055
Charges sociales provisionnées	28 117
INTERETS COURUS	
Banques	3 685
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	745 537
Personnel	139 264
Charges sociales sur primes	68 059
Autres charges sociales	83 250
Autres charges fiscales	14 220
TOTAL	1 141 187

2.2.5 Comptes de régularisation

2.2.5.1 Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance au 30 juin 2022.

2.2.5.2 Ecart de conversion passif

Les écarts de conversion passif traduisent l'impact de la conversion de dettes en devises (cf n°2.1.8.2).

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Subventions d'exploitation

Les subventions sont constatées en compte de résultat en fonction de l'avancée réelle des projets pour lesquels elles sont accordées.

L'avancée réelle des projets est appréciée en tenant compte d'une part du temps passé par les collaborateurs et d'autre part des charges de sous-traitance affectées aux projets et couvertes par la subvention.

Aucune nouvelle subvention d'exploitation n'a été perçue par la société au cours de la période.

3.2 Produits d'exploitation

DongWha Pharm

En décembre 2020, la Société et DongWha Pharm ont annoncé un accord exclusif de licence couvrant la Corée du Sud.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 18,5 millions de dollars auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

- Un paiement initial de 1,7 millions d'euros a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.
- Un milestone de 1,0 million de dollars, soit 0,8 million d'euros, relatif au premier patient coréen recruté au sein de l'étude REFRESH, a été facturé et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2022.

Ces montants ont été comptabilisés au poste redevances de licence.

Orient EuroPharma (OEP)

En septembre 2020, la Société et OEP ont conclu un accord exclusif de licence couvrant l'Asie du Sud-Est, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Selon les termes de l'accord, la Société recevra un paiement initial (« upfront payment ») et des paiements d'étapes (« milestones ») s'élevant à 19 millions de dollars auxquels s'ajouteront des royalties sur les ventes.

- Un paiement initial de 826 milliers d'euros a été facturé au cours du 2nd semestre 2020 et encaissé au cours du 1^{er} semestre 2021.
- Un milestone de 1,0 million de dollars, soit 0,8 million d'euros, relative au recrutement du premier patient taiwanais au sein de l'étude REFRESH, a été facturé au cours du 1^{er} semestre 2022. Le produit sera encaissé au cours du 2nd semestre 2022.



3.3 Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche généré sur l'exercice 2022 est d'un montant de 1 212 314 €.

Il a été calculé en tenant compte des éléments suivants :

- Les rémunérations, et les cotisations sociales obligatoires correspondantes, allouées aux salariés affectés à la recherche en tenant compte du temps effectivement consacré à des activités de recherche. Pour le salarié ayant le statut de « jeune docteur », cette rémunération a été retenue conformément au texte,
- Les frais de fonctionnement dont le montant est fixé forfaitairement à 43 % des dépenses de personnel (200 % pour les « jeunes docteurs ») auxquels s'ajoutent 75 % des dotations aux amortissements relatives aux immobilisations affectées aux activités de recherche,
- Les dépenses de sous-traitance au 30 juin 2022 par les organismes agréés « Crédit Impôt Recherche ». Pour l'exercice 2022, les dépenses de sous-traitance (8 735 milliers d'euros) dépassent le plafond autorisé. Le montant plafonné retenu est de 2 971 milliers d'euros,
- Les dépenses de brevet facturées au 30 juin 2022,
- Les éventuelles subventions versées ont été retranchées.

3.4 Allègement de la dette future d'impôt

La société dispose, après prise en compte du résultat au 30 juin 2022, de déficits reportables à hauteur de 104 385 276 €.

3.5 Contrats de crédit-bail

Il n'y a pas de contrat de crédit-bail en cours.

3.6 Jetons de présence

La dépense au 30 juin 2022 liée aux jetons de présence est de 73 716 €, hors forfait social.



4 Autres informations

4.1 Engagements reçus

Néant

4.2 Engagements donnés

Le PGE d'un montant de 1 500 000 euros souscrit par la Société est garanti par l'Etat à hauteur de 90%, soit 1 350 000 euros. La Société étant le bénéficiaire du prêt, elle est donc détentrice d'une contre-garantie de ce même montant.

La prorogation du PGE sur une période additionnelle de 5ans a induit une Commission de Garantie Additionnelle d'un montant de 31 623 euros, faisant passer le montant de la contre-garantie à 1 378 462 euros.

4.3 Transactions avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues entre les parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

4.4 Effectif au 30 juin 2022

	Personnel salarié
Cadres	8
Total	8

4.5 Indemnités de fin de carrière

Le montant des engagements dû à fin juin 2022 est estimé à 386 757 €.

Le taux d'actualisation retenu est de 3.30 %.

Le taux de revalorisation des salaires est de 2.50% et celui des charges sociales de 45%.

COMPTES IFRS ET ANNEXE

**Etats financiers IFRS résumés
semestriels de la société Quantum
Genomics au 30 juin 2022**

ETATS FINANCIERS RESUMES SEMESTRIELS

ETAT RESUME SEMESTRIEL DU COMPTE DE RESULTAT

<i>en milliers d'euros</i>	Note	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Chiffre d'affaires	6.2	897	2 618
Autres produits	6.2	1 216	1 478
Achats de matières	6.4	-1 963	-1 344
Achats de services de R&D	6.4	-7 505	-5 522
Autres achats et charges externes	6.4	-2 537	-1 127
Impôts, taxes et versements assimilés		260	-10
Charges de personnel	6.5	-1 926	-2 219
Dotations aux amortissements	6.4	-196	-162
Résultat opérationnel		-11 754	- 6 288
Produits financiers	7	41	2
Charges financières	7	-54	-54
Résultat financier net		-13	-52
Résultat avant impôt		-11 767	-6 340
Impôts sur le résultat	8	-187	-170
Résultat net de la période		-11 954	-6 510
Résultat par action			
Résultat de base et dilué par action (en euros)	9	- 0,4	- 0,2

ETAT RESUME SEMESTRIEL DU RESULTAT GLOBAL

<i>en milliers d'euros</i>	Note	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Résultat net		- 11 954	- 6 510
Réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)	6.5.2	83	-
Impôt lié		-	-
Total éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		83	-
Total éléments susceptibles d'être reclassés en résultat		-	-
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		83	-
Résultat global de la période		- 11 871	- 6 510

ETAT RESUME SEMESTRIEL DE LA SITUATION FINANCIERE

<i>en milliers d'euros</i>	Note	30/06/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	10.1	411	537
Immobilisations corporelles	10.2	28	30
Droits d'utilisation	10.2	358	412
Actifs financiers non courants	11	32	32
Total actifs non courants		830	1 011
Stocks		0	0
Créances clients et comptes rattachés	12	568	12
Actifs de contrats	6.2	106	684
Actifs non financiers courants	12	5 972	5 727
Autres actifs financiers courants	12	136	257
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	19 447	13 552
Total actifs courants		26 229	20 232
Total des actifs		27 059	21 242
Capital social	14	13 842	10 970
Primes d'émission		14 694	17 011
Réserves et résultats accumulés		-13 195	-18 314
Total des capitaux propres		15 341	9 667
Provisions pour retraites et assimilés	6.5.2	387	441
Autres provisions	15	0	0
Emprunts et autres passifs financiers long-terme	16	2 810	2 882
Dettes de location long-terme	16	233	290
Autres dettes long-terme		41	96
Passifs non courants		3 470	3 709
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	5 696	6 746
Dettes de location court-terme	16	130	125
Passifs de contrats	6.2	1 124	125
Autres dettes court-terme	17	1 074	708
Emprunts et autres passifs financiers court-terme	16	222	163
Passifs courants		8 247	7 867
Total des passifs		11 718	11 576
Total des capitaux propres et passifs		27 059	21 242

ETAT RESUME SEMESTRIEL DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats accumulés	Total
Situation au 1er janvier 2021	10 681	27 993	-14 032	24 642
Résultat net de l'exercice			-6 510	-6 510
Autres éléments du résultat global de l'exercice			0	0
Résultat global de l'exercice	0	0	-6 510	-6 510
Imputation du report à nouveau		-11 537	11 537	0
Augmentation de capital	72	788		860
Mouvements sur actions propres			-67	-67
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres			848	848
Total des transactions avec les actionnaires	72	-10 750	12 318	1 641
Situation au 30 juin 2021	10 753	17 243	-8 224	19 772
Situation au 1er janvier 2022	10 970	17 011	-18 314	9 667
Résultat net de l'exercice			-11 954	-11 954
Autres éléments du résultat global de l'exercice			83	83
Résultat global de l'exercice	0	0	-11 871	-11 871
Imputation du report à nouveau		-16 556	16 556	0
Augmentation de capital	2 871	14 239		17 111
Mouvements sur actions propres			-121	-121
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres			555	555
Total des transactions avec les actionnaires	2 871	-2 317	16 990	17 545
Situation au 30 juin 2022	13 842	14 695	-13 195	15 342

TABLEAU RESUME SEMESTRIEL DES FLUX DE TRESORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Résultat net	-11 954	-6 510
Ajustements pour :		
– Amortissement des immobilisations corporelles	10.1 70	68
– Amortissement des immobilisations incorporelles	10.2 126	94
– (Reprise de) perte de valeur sur immobilisations corporelles		28
– Résultat financier net	7 13	52
– Coût des paiements fondés sur des actions	6.5.1 557	848
– Charges d'impôt	8 187	170
– Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	37	- 294
Total des ajustements	989	966
Variations des :		
– stocks	-	
– créances clients et autres débiteurs	11 -509	-582
– avances et acomptes		
– dettes fournisseurs et autres créditeurs	17 -909	391
– autres créances/ dettes courantes	17 1 287	192
Total des variations	- 131	1
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	- 11 095	- 5 543
Impôts payés	-	-
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	- 11 095	- 5 543
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3	-14
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Augmentation d'actifs financiers	0	
Diminution d'actifs financiers		
Intérêts reçus		
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	- 3	- 14
Produits de l'émission d'actions	14 17 111	860
Produits de vente d'actions propres		
Produits des emprunts et dettes financières	16.1 3 000	3 000
Remboursement d'emprunts et dettes financières	16.1 -48	-514
Paiement de dettes de loyers	-63	-66
Rachat d'actions propres		
Intérêts payés sur emprunts et comptes courants		
Intérêts payés sur dettes de loyer	-5	-2
Trésorerie nette liée aux activités de financement	16 994	3 279
Augmentation / (diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie	5 895	- 2 279
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	13 552	27 153
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	19 447	24 874

NOTES ANNEXES AU ETATS FINANCIERS RESUMES SEMESTRIELS

<u>1. Description de la société et de l'activité</u>	40
<u>2. Base de préparation</u>	40
<u>2.1. Déclaration de conformité</u>	40
<u>2.2. Recours à des estimations et aux jugements</u>	41
<u>2.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation</u>	41
<u>2.4. Transactions en monnaies étrangères</u>	41
<u>2.5. Saisonnalité des activités</u>	41
<u>3. Faits significatifs de la période</u>	41
<u>4. Evènements postérieurs à la clôture</u>	42
<u>5. Continuité d'exploitation</u>	42
<u>6. Données opérationnelles</u>	43
<u>6.1. Information sectorielle</u>	43
<u>6.2. Chiffre d'affaires</u>	43
<u>6.3. Autres produits</u>	44
<u>6.4. Charges opérationnelles</u>	44
<u>6.5. Personnel</u>	45
<u>7. Résultat financier</u>	46
<u>8. Impôts sur le résultat</u>	46
<u>9. Résultat par action</u>	47
<u>10. Immobilisations incorporelles et corporelles</u>	47
<u>10.1. Immobilisations incorporelles</u>	47
<u>10.2. Immobilisations corporelles</u>	48
<u>10.3. Tests de dépréciation</u>	48
<u>11. Actifs financiers non courants</u>	48
<u>12. Créances clients et autres actifs courants</u>	49
<u>13. Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>	49
<u>14. Capitaux propres</u>	49
<u>15. Provisions et passifs éventuels</u>	50
<u>16. Emprunts et dettes financières</u>	51
<u>17. Fournisseurs et comptes rattachés et autres dettes court-terme</u>	52
<u>18. Instruments financiers et gestion des risques</u>	52
<u>18.1. Classement et juste valeur des instruments financiers</u>	52
<u>18.2. Risques de liquidité</u>	53
<u>19. Engagements hors bilan</u>	53

1. Description de la société et de l'activité

Quantum Genomics (« la Société ») est une société domiciliée en France. Le siège social de la société est situé à Paris.

Quantum Genomics est une société biopharmaceutique qui s'est donnée pour mission de développer de nouvelles thérapies pour des besoins médicaux non satisfaits dans le domaine des maladies cardiovasculaires, notamment l'hypertension artérielle et l'insuffisance cardiaque.

Les programmes de recherche de Quantum Genomics sont basés sur le mécanisme d'inhibition de l'aminopeptidase A au niveau cérébral : BAPAI (Brain Aminopeptidase A Inhibitors), véritable plateforme thérapeutique innovante à triple action, issue des laboratoires de recherche académique du Collège de France et de l'INSERM.

Quantum Genomics est la seule société de recherche biopharmaceutique développant de nouvelles thérapies à partir du mécanisme d'action central d'inhibition de l'Aminopeptidase A.

L'entité n'a pas de filiale ni de participation.

Les présents états financiers résumés semestriels IFRS de la société Quantum Genomics ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2022.

2. Base de préparation

2.1. Déclaration de conformité

Les présents états financiers résumés semestriels de la Société au 30 juin 2022 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la Société (les « derniers états financiers annuels »).

Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparé selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Les principes comptables utilisés pour la préparation de ces états financiers semestriels résumés sont identiques à ceux appliqués par la Société au 31 décembre 2021, à l'exception :

- des textes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- des dispositions spécifiques d'IAS 34 utilisées pour la préparation des états financiers résumés semestriels.

Les nouveaux textes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 sont les amendements à IFRS 3, IAS 16 et IAS 37 ainsi que les améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020 portant sur IFRS 1, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 41.

Ces nouveaux textes n'ont pas d'impact significatif sur les présents états financiers de la Société.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 n'ont pas été appliquées par anticipation.

2.2. Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers résumés semestriels, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la Société et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent se révéler par la suite différentes des valeurs estimées en fonction de l'évolution des incertitudes.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective.

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude des estimations sont identiques à ceux décrits dans les derniers états financiers annuels.

2.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers résumés semestriels sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.4. Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. La devise fonctionnelle de l'entité correspond à l'euro.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments non monétaires évalués sur la base du coût historique, libellés en monnaie étrangère, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en résultat et présentés en résultat financier.

2.5. Saisonnalité des activités

Les activités de la Société ne sont pas, par nature, saisonnières.

3. Faits significatifs de la période

- En avril 2022, la Société a procédé à une augmentation de capital lui permettant de lever 15,6 millions d'euros. Parallèlement à cette opération, le laboratoire pharmaceutique Gulf Pharmaceutical Industries Julphar a souscrit à une augmentation de capital réservée d'un montant de 2,0 millions de dollars, soit 1,87 millions d'euros.
A l'issue de ces opérations, 7 176 693 actions nouvelles ont été émises portant le nombre total d'actions à 34 619 981.
- Un milestone de 1,0 million de dollars, soit 0,9 million d'euros, relatif au premier patient coréen recruté au sein de l'étude REFRESH, a été facturé et encaissé au cours du 1er semestre 2022 conformément au contrat de licence conclu avec son partenaire Dong-Wha.

- Un milestone de 1,0 million de dollars, soit 0,9 million d'euros, relatif au recrutement du premier patient taïwanais au sein de l'étude REFRESH, a été facturé au cours du 1er semestre 2022. Le produit sera encaissé au cours du 2nd semestre 2022.
- Informations complémentaires :
 - Contrôle fiscal :
Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2017 à 2019 était en cours depuis décembre 2020. Malgré les récusations de la Société, l'administration fiscale a notifié un avis de recouvrement de 271 milliers d'euros en juillet 2021. Conformément aux obligations juridiques, cette somme a immédiatement été réglée par la Société. En avril 2022, la Société a reçu l'acceptation de sa réclamation relative au contrôle fiscal de décembre 2020.
 - Litige Scalene Partners :
A la suite d'une réunion de conciliation sous l'égide du Tribunal de Commerce qui s'est tenue le 14 juin 2022, les Parties se sont finalement entendues pour mettre fin amiablement au litige relatif aux commissions liées à la dernière levée de fonds organisée par Quantum Genomics en décembre 2020. Au vu des arguments et pièces échangés entre les parties, Quantum Genomics a accepté de verser la somme de 410 000 € hors taxes à Scalene Partners en juillet 2022, à titre transactionnel et définitif, valant solde de tout compte entre les parties.

4. Evènements postérieurs à la clôture

En juillet 2022, la Société a été remboursée de l'intégralité de la somme de 271 milliers d'euros versée au titre de sa réclamation relative au contrôle fiscal de décembre 2020.

5. Continuité d'exploitation

Compte tenu de son activité, la société doit être en mesure de financer les travaux de recherche jusqu'à la commercialisation des molécules ou la cession des droits sur ses travaux.

La situation de trésorerie de la société au 30 juin 2022 de 19 M€ lui permet d'assurer sa continuité d'exploitation sur les 12 prochains mois.

6. Données opérationnelles

6.1. Information sectorielle

La Société n'a qu'un seul secteur opérationnel. Par ailleurs, l'ensemble de son activité et de ses actifs sont situés en France.

6.2. Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

Les cinq contrats de sous-licence ayant pris effet en 2020 (Biolab et Orient EuroPharma (OEP)) et 2021 (DongWha, Fara et Xediton) comportent une vente de licence et des services de réalisation d'essais cliniques de phase III.

Deux contrats de sous-licence ont pris effet en 2022 (Teva et Julphar).

Le chiffre d'affaires est constitué de deux prestations distinctes (une vente de licence et un service de réalisation des essais cliniques).

Pour ces contrats, la Société reçoit des paiements initiaux (« upfront »), à l'exception des contrats conclus avec Teva et Julphar, et d'étape (« milestones ») auxquels s'ajoutent des royalties sur vente.

Le prix de transaction comporte donc des parties variables (notamment milestone d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché et de commercialisation et des royalties sur les ventes). Les parts variables ne sont incluses dans le prix de transaction que lorsqu'il est hautement probable qu'elles seront reçues. Par ailleurs, compte tenu de la nature des milestones, il a été considéré que l'ensemble de ces éléments variables sont alloués exclusivement à la licence.

Une allocation du prix de transaction a été affectée au prorata des valeurs individuelles estimées de la licence et des services.

Le chiffre d'affaires du semestre se décompose comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Vente de licence	-	2 262
Vente de services	897	355
Total chiffre d'affaires	897	2 618

Les ventes de services correspondent à la comptabilisation à l'avancement des services de réalisation des tests cliniques pour l'ensemble des sous-licences conclues par la Société.

En 2021, les ventes de licence sont relatives aux trois contrats prenant effet sur la période.

Actifs et passifs de contrats

Au 30 juin 2022 :

- Un passif de contrat est comptabilisé pour 1 124 milliers d'euros lié au différentiel entre l'avancement et la facturation des services sur les contrats Biolab, OEP et Dong-Wha ;

- Un actif de contrat est comptabilisé pour 106 milliers d'euros lié au différentiel entre l'avancement des services et leur facturation sur le contrat Faran.

Prix variables alloués à la licence

Les montants variables relatifs aux différents milestones, hors royalties sur ventes, non encore inclus dans le prix de transaction sont estimés à une enveloppe globale d'environ 113 millions de dollars.

Prestations restant à exécuter sur les contrats clients

Les prestations de service non actualisées restant à exécuter à la date du 30 juin 2022 dans le cadre des contrats clients s'élèvent à 1.8 millions d'euros.

6.3. Autres produits

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Crédit d'impôt recherche	1 212	1 168
Autres subventions	3	310
Total autres produits	1 216	1 478

Le montant des autres subventions au 30 juin 2021 correspond à l'abandon de créance sur l'avance conditionnée BPI de 2016 suite au constat d'échec approuvé par la BPI.

6.4. Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Achats de matières	-1 963	-1 344
Total achats consommés	-1 963	-1 344
Total achats de services de R&D	-7 505	-5 522
Achats non stockés	-19	-48
Charges locatives	-16	-25
Entretien et réparations	-10	-12
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-1 162	-768
Frais de déplacements et missions	-116	-61
Salons et frais de marketing	-272	-120
Redevances de licence	-242	0
Services bancaires	-115	-40
Autres	-585	-54
Total autres achats et charges externes	-2 537	-1 127
Total avantages du personnel 6.5.1	-1 926	-2 219
Total amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles 10	-196	-100
Taxes	260	-10
Autres	0	0
Total autres charges	260	-10

Les coûts de matières nécessaires à la fabrication de principes actifs pour la conduite des essais précliniques et cliniques sont comptabilisés en charge au compte de résultat.

Le poste d'achats de services de R&D comprend essentiellement les coûts des études cliniques sous-traitées à des tiers.

Au cours du 1^{er} semestre 2022, les achats de services de R&D sont en hausse de 1.983 milliers d'euros, soit 35,9% par rapport au 1^{er} semestre 2021. Cette hausse est imputable au démarrage de l'étude de phase III REFRESH dont le premier patient a été recruté en juillet 2021, et à l'accélération des dépenses sur l'étude de phase III FRESH dont les résultats sont attendus pour novembre 2022.

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires se répartissent entre des honoraires scientifiques relatifs à la propriété intellectuelle et aux conseils réglementaires et en honoraires non scientifiques regroupant principalement les honoraires juridiques, comptables et d'audit.

Les autres charges sont constituées principalement du montant relatif au litige Scalène (voir note 15).

En avril 2022, la Société a reçu acceptation de sa réclamation relative au contrôle fiscal de décembre 2020. Ce produit a été constaté en taxes opérationnelles.

6.5. Personnel

6.5.1. Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Salaires et traitements	-1 343	-1 344
Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	-27	-27
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	-557	-848
Total	-1 926	-2 219

6.5.2. Avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement au titre des régimes à prestations définies est estimé à 387 K€ au 30 juin 2022 contre 441 K€ au 31 décembre 2021.

Le taux d'actualisation est passé de 1,00% au 31 décembre 2021 à 3,30% au 30 juin 2022. Cette hausse du taux d'actualisation a engendré une baisse de l'engagement sur le premier semestre.

6.5.3. Rémunérations à base d'actions

Description des plans de paiements en actions

La Société octroie régulièrement des plans d'actions gratuites à ses salariés. Un nouveau plan d'actions gratuites a été attribué au premier semestre 2022. Ces plans d'actions gratuites se dénouent par attribution d'actions nouvelles.

La Société attribue également des BSA. Compte tenu des conditions d'octroi, certaines de ces options ont par le passé été considérées comme un avantage accordé aux bénéficiaires, et ont donné lieu à comptabilisation d'une charge de rémunération. Aucun BSA n'a été souscrit sur le premier semestre 2022.

Attribution gratuite d'actions sur le 1^{er} semestre 2022

Les principales caractéristiques et conditions relatives aux attributions d'actions gratuites au premier semestre 2022 sont les suivantes :

	Nombre d'actions attribuées	Date d'attribution	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options	JV des actions	Dividendes attendus
Plan d'attribution gratuite d'actions 06-2022	50 000	23/06/2022	Présence	12 mois	1,86	-

La variation du nombre d'actions gratuites sur la période est la suivante :

	1er semestre 2022
Actions gratuites attribuées au 1er janvier 2021	245 000
Déchues pendant la période	- 5 000
Attribuées pendant la période	50 000
Exercées/définitivement acquises	- 5 000
Actions gratuites attribuées au 30 juin 2022	285 000

7. Résultat financier

Les produits financiers et charges financières de la Société comprennent :

en milliers d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Charges d'intérêts sur emprunts	-30	-14
Pertes de change	-22	-39
Autres charges financières	-2	-1
Total charges financières	-54	-54
Gains de change	41	0
Autres produits financiers	0	2
Total produits financiers	41	2
Résultat financier	-13	-52

8. Impôts sur le résultat

La charge d'impôt correspond aux retenues à la source constatées sur les contrats de licence sur le premier semestre 2022 pour 187 milliers d'euros, les résultats fiscaux étant déficitaires et aucun impôt différé actif n'ayant été comptabilisé.

9. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

- Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (de base) :

<i>en milliers d'euros</i>	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	-11 954	-6 510

- Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base) :

	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Actions ordinaires au 1er janvier	27 438 288	26 712 489
Augmentation de capital	7 181 693	180 124
Nombre d'actions ordinaires en fin de période	34 619 981	26 892 613
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires sur la période	29 859 825	26 832 572
Résultat par action en euros	-0,4	-0,2

Dans la mesure où le résultat des activités poursuivies est en perte, les instruments donnant des droits différés au capital tels que les bons de souscription d'action ont un effet antidilutif. Ils ne sont donc pas pris en compte, et le résultat de base par action est donc identique au résultat dilué par action.

10. Immobilisations incorporelles et corporelles

10.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	01-janv-22	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	30-juin-22
Logiciels	2	-	-	-	-	-	2
Licences	760	-	-	-	-	-	760
Immobilisations incorporelles en cours	30	-	-	-	-	-	30
Immobilisations incorporelles (valeur brute)	792	-	-	-	-	-	792
Amortissement logiciels	- 2	-	-	-	-	-	- 2
Amortissement licences	- 253	-	-	-	- 126	-	- 379
Amortissement immobilisations incorporelles	- 256	-	-	-	- 126	-	- 381
	-	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	537	-	-	-	- 126	-	411

<i>en milliers d'euros</i>	01-janv-21	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	30-juin-21
Logiciels	6	-	-	-	-	-	6
Licences	760	-	-	760	-	-	760
Immobilisations incorporelles en cours	760	-	-	- 760	-	-	-
Immobilisations incorporelles (valeur brute)	766	-	-	-	-	-	766
Amortissement logiciels	- 6	-	-	-	-	-	- 5
Amortissement licences	-	-	-	-	- 94	-	- 94
Amortissement immobilisations incorporelles	- 6	-	-	-	- 94	-	- 99
	-	-	-	-	-	-	-
Total valeur nette	760	-	-	-	- 94	-	666

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de la licence exclusive de brevet et de savoir-faire acquise auprès de l'INSERM, amortie en linéaire sur 3 années correspondant à la période estimée sur laquelle des sous-licences devraient être concédées.

10.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	01-janv-22	Acquisitions	Cessions/ Sorties	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	30-juin-22
Installations tech, matériel & outillage	23	-	-	-	-	23
Matériel informatique	47	3	-	-	-	50
Droits d'utilisation	760	11	-	-	-	771
Autres immobilisations corporelles	31	-	-	-	-	31
Immobilisations corporelles (valeur brute)	860	14	-	-	-	875
Amortissement installations tech, matériel & outillage	-23	-	-	-	-	-23
Amortissement matériel informatique	-29	-	-	-4	-	-33
Amortissement droits d'utilisation	-348	-	-	-65	-	-413
Amortissement autres immobilisations corp.	-18	-	-	-2	-	-20
Amortissement immobilisations corporelles	-419	-	-	-70	-	-489
Total valeur nette	442	14	0	-70	0	386

<i>en milliers d'euros</i>	01-janv-21	Acquisitions	Cessions/ Sorties	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	30-juin-21
Installations tech, matériel & outillage	23	-	-	-	-	23
Matériel informatique	37	14	-4	-	-	47
Droits d'utilisation	154	-	-	-62	-	92
Autres immobilisations corporelles	31	-	-	-	-	31
Immobilisations corporelles (valeur brute)	245	14	-4	-62	-	193
Amortissement installations tech, matériel & outillage	-22	-	-	-1	-	-23
Amortissement matériel informatique	-36	-	4	-5	0	-38
Amortissement droits d'utilisation	-	-	-	-	0	0
Amortissement autres immobilisations corp.	-7	-	-	-	0	-7
Amortissement immobilisations corporelles	-65	-	4	-6	-	-67
Total valeur nette	180	14	0	-68	0	126

La société loue les locaux de son siège social. Ce bail correspond à un bail 3-6-9 avec une possibilité de mettre de fin au contrat à chaque échéance triennale.

Au 30 juin 2022, aucun changement significatif au niveau des hypothèses (durée, taux) n'est à signaler.

10.3. Tests de dépréciation

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur au cours des deux périodes.

11. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se composent uniquement de dépôts de cautionnement.

12. Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin-22	31-déc-21
Créances clients et comptes rattachés	568	12
Dépréciation des créances au titre des pertes attendues	0	0
Total créances clients et comptes rattachés	568	12
Charges constatées d'avance	2 259	2 210
Créances fiscales - hors impôts sur les sociétés	821	628
Créances sociales	6	2
Autres créances sur l'Etat	1 479	2 555
Avances versées sur commandes	1 135	331
Autres actifs non financiers courants	272	1
Autres actifs financiers courants	136	257
Total autres actifs courants	6 108	5 984

Les charges constatées d'avance sont principalement relatives aux études et produits facturés non réalisés. Les autres charges constatées d'avance sont notamment composées, pour chaque exercice, de charges relatives aux cotisations, aux publications, aux honoraires et aux assurances.

Les autres créances sur l'Etat sont constituées du crédit impôt recherche.

Le montant en autres actifs non financiers courants correspond au montant du contrôle fiscal qui a été remboursé à la Société en juillet 2022.

13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin-22	31-déc-21
Comptes bancaires	19 447	8 542
Dépôts à vue	0	5 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 447	13 552

14. Capitaux propres

Le capital social Quantum Genomics est uniquement constitué d'actions d'une seule catégorie entièrement libérées.

	Actions ordinaires	
	1er semestre 2022	1er semestre 2021
En circulation au 1er janvier	27 438 288	26 712 489
Augmentation de capital	7 181 693	180 124
En circulation au 30 juin – actions entièrement libérées	34 619 981	26 892 613

La valeur nominale d'une action ordinaire est de 0,4 euros.

Evolution du nombre d'actions composant le capital social

Au 31 décembre 2020	26 712 489
En 2021	725 799
Actions émises en raison de :	
Une augmentation de capital souscrite par Orient EuroPharma	180 124
Au 30 juin 2021	26 892 613
Actions émises en raison de :	
L'attribution définitive d'actions gratuites relatives aux plans 07-2019-2, 08-2020, 09-2020 et 12-2020	545 675
Au 31 décembre 2021	27 438 288
En 2022	7 181 693
Actions émises en raison de :	
Une augmentation de capital relative au placement privé auprès d'investisseurs français et internationaux	6 408 779
Une augmentation de capital relative à l'investissement Julphar	767 914
L'attribution définitive d'actions gratuites relatives aux plans 03-2021	5 000
Au 30 juin 2022	34 619 981

15. Provisions et passifs éventuels

Litige

La société Scalene Partners sollicite le règlement de la somme de 1,0 million d'euros hors taxes au titre de commissions liées à la dernière levée de fonds organisée par Quantum Genomics en décembre 2020.

Quantum Genomics conteste l'exigibilité de cette somme, et a assigné Scalene Partners en janvier 2021, aux fins d'annulation du mandat et de ses avenants, et de restitution des sommes versées à Scalene Partners dans le cadre du contrat, soit un total de 0,4 million d'euros hors taxes.

A la suite d'une réunion de conciliation sous l'égide du Tribunal de Commerce qui s'est tenue le 14 juin 2022, les Parties se sont finalement entendues pour mettre fin amiablement au litige décrit ci-avant.

Au vu des arguments et pièces échangés entre les parties, Quantum Genomics a accepté de verser la somme de 410 000 € hors taxes à Scalene Partners en juillet 2022, à titre transactionnel et définitif, valant solde de tout compte entre les parties.

Au 30 juin 2022, le montant de 490 milliers d'euros a été comptabilisé en autres dettes court-terme (voir note 17).

16. Emprunts et dettes financières

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

<i>en milliers d'euros</i>	Devise	Taux d'intérêt nominal annuel	Année d'échéance	Valeur nominale	30-juin-22 Valeur comptable	31-déc-21 Valeur comptable
Prêt garanti par l'Etat	EUR	Taux fixe	2027	1 500	1 518	1 513
Emprunt BPI Innovation	EUR	Taux fixe	2028	1 500	1 430	1 369
Emprunt BPI 2016	EUR	Taux fixe	2024	800	80	160
Total emprunts bancaires				3 800	3 028	3 042
Total				3 800	3 028	3 042

Prêts garanti Etat (PGE)

En mars 2021, la société a souscrit un Prêt Garanti par l'Etat auprès de BNP Paribas pour un montant de 1,5 million d'euros aux conditions suivantes : 12 mois de différé d'amortissement en capital et intérêts suivis d'un versement à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts et garanties. La société a signé un avenant en septembre 2021 pour proroger ce prêt sur une période additionnelle de 5 ans avec un différé d'amortissement du capital et des intérêts de 12 mois. Cette prolongation entraîne la prise en compte d'une garantie additionnelle.

Le remboursement par échéances mensuelles débutera en mars 2023 et prendra fin en février 2027.

Prêt Innovation R&D

En mars 2021, la Société a souscrit un prêt Innovation R&D auprès de Bpifrance pour un montant de 1,5 million d'euros au taux fixe de 0,72%.

Le remboursement par échéances trimestrielles débutera en décembre 2023 et prendra fin en septembre 2028.

Autre emprunt BPI :

L'emprunt BPI 2016 porte sur le programme de recherche à l'aide à l'innovation pour le développement clinique du produits QGC001 contre l'insuffisance cardiaque et l'étude de phase IIa.

17. Fournisseurs et comptes rattachés et autres dettes court-terme

Les dettes fournisseurs et autres dettes court-terme se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	30-juin-22	31-déc-21
Total dettes fournisseurs	5 696	6 746
Dettes sociales	546	648
Dettes fiscales	38	60
Produits constatés d'avance (hors contrats clients)	0	0
Autres passifs courants	490	0
Total autres passifs	1 074	708
Total	6 771	7 454

Au 30 juin 2022, les autres passifs courants correspondent au montant relatif au litige avec la société Scalene Partners suite à la réunion de conciliation qui s'est tenue en juin (voir note 15).

18. Instruments financiers et gestion des risques

18.1. Classement et juste valeur des instruments financiers

<i>en milliers d'euros</i>	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	30-juin-22		31-déc-21	
			Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts et cautionnements	Coût amorti	Niveau 2 - Note 2	32	32	32	32
Total actifs financiers non courants						
Créances clients et autres débiteurs	Coût amorti	Note 1	568	568	12	12
Autres actifs financiers courants	Coût amorti	Note 1	136	136	257	257
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Note 1	19 447	19 447	13 552	13 552
Total actifs financiers courants			20 151	20 151	13 821	13 821
Total actif			20 183	20 183	13 853	13 853
Emprunts bancaires et autres dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 3	2 810	2 810	2 882	2 840
Total passifs financiers non courants			2 810	2 810	2 882	2 840
Dettes de loyers non courant	Coût amorti	Niveau 2 - Note 4	233	233	290	290
Emprunts bancaires et autres dettes financières	Coût amorti	Note 1	222	222	163	163
Dettes fournisseurs	Coût amorti	Note 1	5 696	5 696	6 746	6 746
Autres passifs courants	Coût amorti	Note 1	-	-	-	-
Total passifs financiers courants			5 918	5 918	6 908	6 908
Dettes de loyers courant	Coût amorti	Niveau 2 - Note 4	130	130	125	125
Total passif			9 091	9 091	10 205	10 163

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnement est jugée non significative.

Note 3 - La juste valeur des emprunts BPI Innovation et PGE a été calculée avec une hypothèse de taux d'actualisation de 2,0%.

Note 4 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette de loyers et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur n'est pas fournie.

18.2. Risques de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposé la société lorsqu'elle éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif de la société pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la société.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de clôture s'analysent comme suit. Les montants, exprimés en données brutes et non actualisées.

En milliers d'euros	Valeur comptable au 30/06/2022	Flux financiers contractuels				
		Total	moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	3 032	3 185	228	624	1 956	377
Dettes de loyer	363	377	69	139	169	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	5 696	5 696	5 696			
Autres passifs financiers	-	-				
Total passifs financiers	9 091	9 258	5 993	763	2 125	377

En milliers d'euros	Valeur comptable au 31/12/2021	Flux financiers contractuels				
		Total	moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	3 044	3 215	160	399	2 066	590
Dettes de loyer	415	433	135	135	164	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	6 746	6 746	6 746			
Autres passifs financiers	-	-				
Total passifs financiers	10 205	10 394	7 041	534	2 230	590

19. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les suivants :

- **Engagements donnés :** Le PGE d'un montant de 1,500,000 euros souscrit par la Société est garanti par l'Etat à hauteur de 90%, soit 1,350,000 euros. La Société étant le bénéficiaire du prêt, elle est donc détentrice d'une contre-garantie de ce même montant.
La prorogation du PGE sur une période additionnelle de 5ans a induit une Commission de Garantie Additionnelle d'un montant de 31,623.47 euros, faisant passer le montant de la contre-garantie à 1,378,462 euros.
- **Engagements reçus :** néant

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

QUANTUM GENOMICS

Société Anonyme

33 rue Marbeuf

75008 Paris

**Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes
semestriels au 30 juin 2022**

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

QUANTUM GENOMICS

Société Anonyme

33 rue Marbeuf

75008 Paris

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels au 30 juin 2022

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Quantum Genomics et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels de la société Quantum Genomics relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Deloitte.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Paris-La Défense, le 4 octobre 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Estelle EVEN

QUANTUM GENOMICS

Société Anonyme

33 rue Marbeuf

75008 Paris

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels établis selon les normes IFRS

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

QUANTUM GENOMICS

Société Anonyme

33 rue Marbeuf

75008 Paris

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels établis selon les normes IFRS

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Au Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Quantum Genomics et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels de la société Quantum Genomics établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire tel qu'adopté dans l'Union européenne, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022 (ci-après, les « Comptes »), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces Comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces Comptes.

Deloitte.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des Comptes avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Paris-La Défense, le 4 octobre 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Estelle EVEN